



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 février 2024**

Nombre de conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 27 Conseillers présents : 20 (5 procurations)

L'an 2024, le 6 février à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. Mme Véronique BRUDER a été désignée secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux Conseillers municipaux le 31 janvier 2024.

Membres présents :

M. Jacky WOLFARTH	Mme Véronique BRUDER	M. Frédéric BARTHE
Mme Stéphanie GUIMIER	M. François LARDINAIS	Mme Elsa ESTREICHER
M. Claude WEIL	M. Christian SITTLER	M. Martin GUNDELACH
Mme Nathalie GARBACIAK	M. Eric LACHMANN	M. Philippe WETZEL
M. Bruno LEFEBVRE	Mme Julie ROJDA	M. Richard BAUMERT
M. Jean Jacques KNOPF	M. Eric HELBLING	Mme Caroline RUDOLF
Mme Florence SCHWARTZ	Mme Séverine RAMSEYER	

Membres absents excusés :

Mme Sonia JEHL (procuration à M. le Maire), Mme Ellia FONTAINE (procuration à Mme Séverine RAMSEYER), M. Antony REIFF (procuration à Mme Nathalie GARBACIAK), Mme Gaëtane CHAUVIN (procuration à Mme Stéphanie GUIMIER), Mme Elodie PAULUS, Mme Chantal WINTZ (procuration à Mme Véronique BRUDER), M. Vincent KALT.

Assistait en outre : M. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services.

DCM5/01/2024 Complexe culturel polyvalent l'Espace du Ried : mise à jour du budget de l'opération et engagement des travaux

Par délibération DCM04/01/2023 du 30 janvier 2023, le Conseil Municipal a approuvé l'avant-projet définitif ainsi que l'enveloppe financière.

Le coût du projet approuvé le 30 janvier 2023 était de 6 210 000 € HT.

- dont travaux 4 883 723 € HT,
- dont travaux complémentaires (aménagement extérieurs en régie communale) : 150 000 € HT,
- dont honoraires de maîtrise d'œuvre : 825 584 € HT,
- dont frais divers et imprévus (études de sol, études complémentaires, relevés topographiques, etc...) : 350 693 € HT.

Coût du projet à ce jour :

Suite aux procédures de marchés publics, les entreprises susceptibles d'être retenues sont désormais connues et par conséquent le montant relatif aux travaux.

Suite aux dernières négociations, le montant des travaux s'élève désormais à 5 370 728,77 € HT.

Les frais divers et imprévus sont mis à jour à 503 687,23 € HT

En conséquence, le coût global du projet s'élève à 6 700 000 € HT.

Situation du plan de financement :

	Délibération 30/01/2023	Financement acquis à ce jour	Plan de financement actualisé
DETR (Etat) :	1 242 000 €	600 000 €	600 000 €
FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)	2 000 000 €		2 000 000 €
Région Grand Est (soutien aux centralités rurales et urbaines)	200 000 €		240 000 €
CEA (Fonds d'Attractivité d'Alsace) :	600 000 €	100 000 € (Fonds communal Alsace)	1 000 000 €
Reste à financer (emprunt et autofinancement) :	2 168 000 €	6 011 268 €	2 860 000 €
TOTAL	6 210 000 €	6 711 268 €	6 700 000 €

Il est précisé :

- qu'une étude de redynamisation a dû être réalisée afin de pouvoir solliciter auprès de la Région Grand Est une subvention au titre du dispositif de « Soutien aux centralités rurales et urbaines ». Celle-ci a été réalisé par Mme Noémie FLANDRIN, cheffe de projet centralité urbaine,
- que la notification de l'aide au titre du FEDER n'interviendra qu'en dernier ressort, après que les autres financeurs ne soient connus et qu'en conséquence, il convient que la Collectivité Européenne d'Alsace ait délibéré sur l'attribution d'une subvention au titre du Fonds d'Attractivité Alsace,
- que l'éligibilité au Fonds d'Attractivité Alsace est conditionnée à la création d'un partenariat entre la Ville de Benfeld et le Relais culturel d'Erstein,
- que ces 3 financements sollicités ne sont pas acquis alors que les marchés de travaux sont susceptibles d'être attribués.

M. Martin GUNDELACH demande si les coûts des marchés de travaux sont fixes.

M. Vincent SCHULTZ, DGS, précise que les montants des marchés de travaux sont indexés sur un index BT, ainsi les prix évoluent selon l'inflation de ce secteur d'activité.

M. Martin GUNDELACH souligne qu'en conséquence le coût final sera largement supérieur au montant qui est communiqué aujourd'hui.

M. le Maire précise que le plan pluriannuel d'investissement présenté dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2024 intègre des crédits pour dépenses imprévues qui permettront de faire face à l'évolution des montants des marchés de travaux.

Vu les délibérations du 30 septembre 2021, du 8 novembre 2021, du 1^{er} août 2022 et du 30 janvier 2023 du Conseil Municipal,

vu le rapport relatif au classement des offres,

vu le montant des marchés de travaux consécutif aux procédures de marchés publics,

vu l'avis favorable des commissions réunies en date du 29 janvier 2024 suite à la présentation de l'analyse et de la prospective financière de la Ville,

considérant que malgré l'absence de notification de 3 financements sollicités (Région Grand Est, CeA, FEDER) la passation des marchés de travaux peut être envisagée,

considérant que les financements sollicités non obtenus devront le cas échéant être compensés par un autofinancement de l'ordre de 4 211 268 € et un recours à l'emprunt de l'ordre de 1 800 000 €,

considérant qu'il convient, sur suggestion de la Collectivité Européenne d'Alsace, de créer un partenariat avec le Relais culturel d'Erstein,

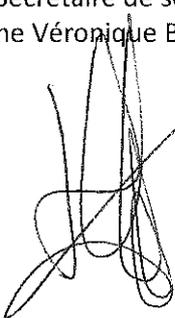
le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré :

- approuve le montant actualisé de l'opération à hauteur de 6 700 000 € HT,
- dit que les crédits nécessaires seront votés au budget primitif 2024 par voie d'autorisation de programme,
- approuve le plan de financement actualisé et autorise M. le Maire à solliciter ces financements,
- autorise M. le Maire à signer les marchés de travaux dans le cadre de la délégation de compétence du Conseil Municipal au Maire,
- approuve le principe de partenariat avec le Relais culturel d'Erstein qui fera l'objet d'une convention tripartite entre la Collectivité Européenne d'Alsace, la Ville d'Erstein et la Ville de Benfeld.

Adopté à l'unanimité (abstention de M. Martin GUNDELACH).

La Secrétaire de séance,
Mme Véronique BRUDER



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Jacky WOLFFARTH.



Reçu en préfecture
N° 00286-20240206-DCM05-01-2024b-DE
Date de réception préfecture : 23/02/2024